



Règlement de course

Rookie Plouf

XC COMP

Nous proposons 2 jours de mise en situation, avec des explications adaptées, une aide pour gérer les instruments, des manches pas trop compliquées et une bonne ambiance. La compétition se déroulera entre le Val d'Anniviers, le Val d'Hérens et le Val de Tourtemagne. Chaque manche de cross pouvant mesurer jusqu'à 50 km ! N'oubliez pas l'eau et un petit casse-croûte. Le parcours de chaque journée sera dévoilé le jour-même selon les conditions météorologiques et durant le briefing du matin.

Article 1 : Organismateurs

La Rookie Plouf XC COMP est organisée par l'Association Plouf Festival représentée par le membre du comité responsable des activités parapente.

Signature : _____

Article 2 : Date, horaires et parcours

La course se déroule les 2 premiers jours du Plouf Festival. La première manche démarre au Crêt-du-Midi et les parcours se trouvent entre le **Val d'Anniviers, le Val d'Hérens et le Val de Tourtemagne**. Chaque manche de cross peut mesurer jusqu'à 50 km ! Les explications détaillées sont données durant le briefing le matin même car le parcours doit être adapté aux conditions météorologiques du moment. La course consiste à faire une manche de compétition par jour et à l'identique ou avec la **Swiss XC League**.

Article 3 : Conditions de participation

Cette initiation à la compétition s'adresse aux pilotes confirmés qui désirent découvrir l'ambiance et la mise en situation d'une compétition officielle.

Il faut être breveté depuis plus de **2 ans** et avoir une trace d'au moins **50 km dans les alpes** sur Xcontest pour s'inscrire à la compétition mais attention, nous volerons l'après-midi en été dans les Alpes, les conditions pourront être fortes. Une bonne expérience dans ces conditions est requise.

Le casque et la radio sont obligatoires et tout le matériel de vol doit être homologué, seul les voiles de **classe sport** EN-A, B ou C peuvent remporter la **Rookie Plouf XC Comp**. Les voiles EN-D et CCC peuvent participer mais ne peuvent pas monter sur le podium, ils ne peuvent prétendre qu'à remporter la 4ème place au mieux.

Pour participer chaque concurrent doit se munir de **XCTrack** (pour Android) ou **Flyskyhy** (pour Iphone) et doit pouvoir utiliser le **livetracking**.

Article 4 : Inscriptions

Toutes les inscriptions se font via le site internet du Plouf Festival (<https://plouf-festival.ch/>).

Dès que le festival peut communiquer l'ouverture aux inscriptions aux compétitions (en général, approximativement 1 à 2 mois avant le déroulement de la compétition) son annonce se fera par les réseaux de communication (réseaux sociaux) et via son site internet.

Article 5 : Assurance

Chaque pilote doit présenter sa carte d'assurance FSVL (ou son équivalence pour les étrangers) au briefing le matin avant la course.

Article 6 : Sécurité

Les participants sont seuls responsables quant à la décision de voler ou pas selon leur expérience, l'organisateur donnera les consignes lors du briefing du matin et les conditions météorologiques de la journée mais c'est au pilote seul que la décision de décoller incombe. Si, lors du vol, vous devez interrompre la course, veuillez atterrir dans un espace prévu pour cela ou au bord d'un terrain sans faire de dégâts et vous pourrez envoyer un message à l'organisation comme il sera expliqué lors du briefing du matin.

Signature : _____

Articles 7 : Chronométrage des manches

Le chronométrage de la manche est assuré par la trace **Xctrack** ou **Flyskyhy** qui sera remise au responsable de la course au Plouf Village après la compétition ou selon les directives du briefing.

Il faut valider tous les turnpoints pour confirmer son chrono. Si un turnpoint n'est pas validé, le chrono est valable mais sa place au classement sera en dessous de ceux qui les auront tous validés, idem pour 2 turnpoints etc. Il y aura Une manche par jour. C'est l'addition du temps des deux manches complètes qui donnera un temps chronométré final. Celui ou celle qui aura clôturé le parcours des deux manches dans son intégralité et le plus rapidement possible aura gagné la **Rookie Plouf XC COMP** !

Article 8 : Classement et récompenses

Le premier : **gagne la médaille d'or** et des lots pour plus de **1000 CHF**, le deuxième : la médaille d'argent et des lots pour plus de **300 CHF**, le troisième : la médaille de bronze et des lots pour plus de **170 CHF** et le quatrième : un petit lot et **du chocolat**.

Article 9 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Article 10 : Annulation et responsabilité

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

L'Association Plouf Festival décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers. Par sa signature au bas de chaque page de ce règlement le participant déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve l'organisation du «**Rookie Plouf XC COMP**» ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisation de cet événement.

Nom et prénom : _____

Date : _____

Signature : _____